



Syndicat National FORCE OUVRIERE des lycées et Collèges
Section départementale de l'Oise

snfolcoise@gmail.com

Communiqué du SNFOLC Oise suite à la suspension d'une collègue de l'Oise pour non port du masque

Le SNFOLC de l'Oise a pris connaissance de la situation de notre collègue du collège de Gouvieux dans l'Oise suspendue depuis le 8 novembre 2021, pour non port du masque.

Notre collègue avait informé sa hiérarchie de sa décision. Elle n'avait reçu aucune réponse du rectorat.

Le SNFOLC qui tient à exprimer sa solidarité avec cette collègue, n'accepte pas qu'elle soit suspendue et exige sa réintégration immédiate.

Si nous ne sommes pas qualifiés pour juger de la validité des mesures décidées et prises par le gouvernement au motif de la protection sanitaire, nous ne pouvons que constater la duplicité, à tout le moins, de la communication et des décisions du ministère de l'Éducation Nationale sur ce terrain. Le port du masque, entre autres, est imposé aux personnels et aux élèves. En revanche, le ministère ne voit aucun inconvénient à ce que les classes soient surchargées et les mesures budgétaires qu'il a prises pour la rentrée 2021 ont encore aggravé cette situation.

Comment par ailleurs ne pas être sensible à ce que dit notre collègue quand elle rappelle que l'enseignement est un métier de relations humaines, de contact ?

Le SNFOLC prend contact avec le rectorat pour demander la réintégration de la collègue, convoquée ce jour à la Direction des Ressources Humaines de l'académie d'Amiens.

Si les conclusions de l'entretien qui va s'y dérouler le rendaient nécessaire, le SNFOLC prendrait toutes ses responsabilités.

Creil, le 15 novembre 2021